DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Nous certifions par la présente que le produit **«PAPIER INGRAISSABLES OUVERT 2 CÔTÉS CRÊPES&TACOS 34 G/M2 13x22 CM NATUREL PARCH.INGRAISSABLE»** avec la référence **256.61** fabriqué et distribué par GARCIA DE POU SA répond aux exigences établies dans les réglementations suivantes pour les objets et matériaux en contact avec les aliments:

- Règlement CE 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil, du 27 octobre 2004, relatif aux matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.
- Recommandation BfR XXXVI, sur le papier et le carton.
- Règlement de la Commission CE 2023/2006, du 22 décembre 2006, relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Utilisation prévue:

- Matériel en contact direct avec des aliments secs, humides et gras.
- Stockage prolongé à température ambiante.
- Contact avec des aliments chauds: 70ºC maximum 2 heures.

Matière première du matériau ou de l'objet en contact avec les aliments:

La principale matière première du produit est papier sulfurisé.

Traçabilité :

La traçabilité peut se faire avec l'étiquette de l'emballage et le numéro de commande, conformément aux dispositions des art. 15 et 17 du règlement CE 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 relatif aux matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Ce certificat est valable jusqu'à ce qu'il y ait des changements substantiels dans la composition ou la production qui entraînent des changements dans la migration de matériaux ou d'articles ou lorsque de nouvelles données scientifiques sont disponibles.

À Ordis, le 18 Décembre 2023.

.

Carla Iglesias López

Département de la conformité réglementaire

GARCIA DE POU S.A.